

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FCP EQUI-OPPORTUNITE Code ISIN Part I : FR0013345659

Société de gestion : Equigest

Objectifs et politiques d'investissement :

Le FCP a pour objectif d'offrir une gestion diversifiée, à dominante actions, en limitant l'exposition au risque actions en période de baisse des marchés actions.

Le FCP n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un indice. La performance du FCP sera déconnectée de tout indice en raison du caractère discrétionnaire de sa gestion. Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de la gestion mise en œuvre.

Toutefois, un indicateur composite représentant 10 % du SP500, 10% du Nikkeï, 10% de l'Euro Stoxx 50, 30% du Merrill Lynch EMU Direct Government Index et enfin, 40% du Cac 40 pourra servir d'indicateur à posteriori de la performance.

En vue de réaliser son objectif de gestion, le FCP Equi-Opportunité est principalement exposé en sociétés cotées sur un marché réglementé, françaises et étrangères (essentiellement pays de l'OCDE), de tout secteur économique et de toute taille de capitalisation.

La stratégie mise en œuvre consiste en un processus de sélection discrétionnaire des titres en portefeuille. Partant d'une analyse macro-économique, le gérant construit son allocation d'actifs par marché (actions, taux) et par zone géographique, afin de maximiser la performance du fonds.

Si ses anticipations sont favorables sur l'évolution des marchés d'actions, le gérant pourra s'exposer jusqu'à 110% de l'actif du fonds sur ces marchés, toutes zones géographiques, tous secteurs, et toutes capitalisations boursières confondues.

Il est entendu que l'exposition au risque de marché actions évoluera entre 30 et 110%.

Le cas échéant, le fonds pourra être investi sur les marchés d'actions des pays émergents, à titre accessoire (20% maximum), si le gérant anticipe une évaluation favorable de ces zones géographiques (Asie, Inde, Amérique Latine, Europe de l'Est et pays de l'ex-URSS).

A contrario, dans l'hypothèse où le gérant anticipe une évaluation défavorable des marchés d'actions, il mettra en œuvre

une gestion défensive du fonds, et pourra être exposé jusqu'à 70% de l'actif net en titres de créances (obligations, titres de créances négociables et assimilés). Il s'agira de titres émis par des organismes non gouvernementaux (dette privée) notés ou non notés et de titres émis par les Etats membres de l'OCDE.

Le fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés de manière à :

- couvrir les risques liés aux marchés actions
- concernant le risque de change, le gérant pourra couvrir ses positions par des opérations d'achat ou vente à terme de devises.

Le FCP peut investir jusqu'à 50% maximum de son actif en parts ou actions d'OPCVM, dont OPCVM ou FIA gérés par Equigest :

- OPCVM européens dont français

Jusqu'à 30% en cumul de l'actif net :

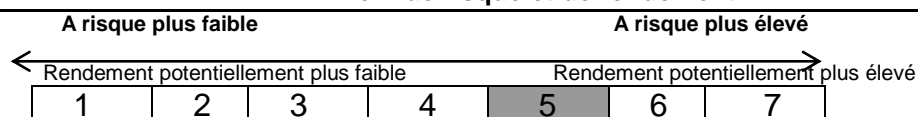
- FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE répondant aux 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.
- Fonds d'investissement de droit étranger répondant aux 4 critères définis par l'article R 214-13 du Code monétaire et financier.

Le FCP est géré dans une fourchette de sensibilité au taux d'intérêt de 0 à 10.

Cet OPCVM est un FCP de capitalisation et/ou distribution. La durée de placement recommandée est de 5 ans.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chez le dépositaire, Société Générale – 32 rue du Champ de Tir – 44000 Nantes, chaque vendredi et le dernier jour ouvré du mois jusqu'à 11h30 (heure de Paris) et exécutées sur la base de la valeur liquidative de ce même jour, selon les modalités précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement :



Le niveau de l'indicateur se base sur des simulations passées en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [5] : Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des actions françaises et étrangères sur lequel il est investi. Elle ne permet pas de garantir votre capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :

- **Risque de crédit** : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

- **Risque lié à l'impact des techniques financières IFT (Instruments Financiers à Terme)** : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

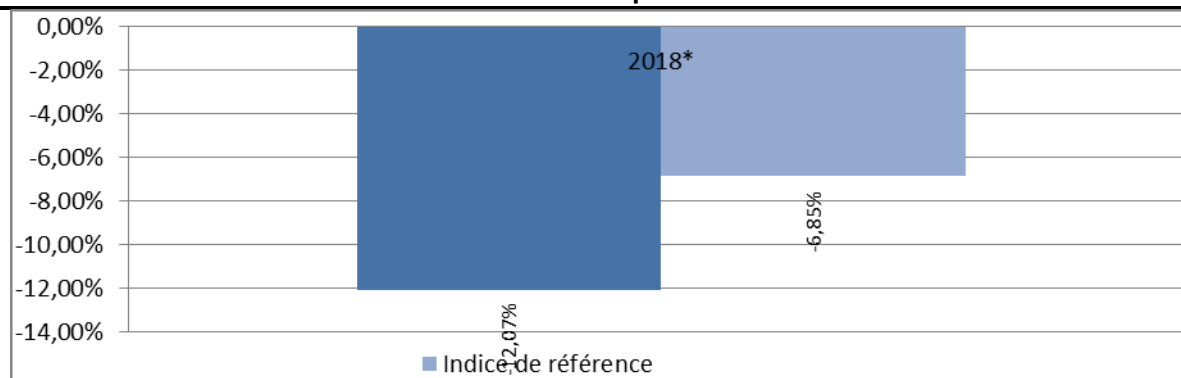
Frais :

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée. Ils ne sont pas acquis à l'OPCVM.
Frais de sortie	2%	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	1,10%	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixe et commission de mouvement) clos en décembre 2018. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.equigest.fr ainsi qu'auprès d'Equigest – 153 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris.

Performances passées :



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures. La performance de l'OPCVM et de l'indicateur de référence est calculée coupons nets réinvestis. Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées. Les performances sont calculées en EUR. Equi-Opportunité a été créé le 07/09/2001.

Informations pratiques :

Le dépositaire de l'OPCVM est la Société Générale.

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Equigest – 153 rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris ainsi que sur le site internet : www.equigest.fr

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou du site internet : www.equigest.fr

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou d'un conseiller fiscal.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.equigest.fr

La responsabilité d'Equigest ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus complet de l'OPCVM ou sur le site internet : www.equigest.fr

La politique de rémunération de la société de gestion sera disponible sur le site www.equigest.fr ou sur simple demande auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF. Equigest est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/05/2019